

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 582<sup>e</sup> séance  
tenue le 27 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 26 mars 2012

CU-582-4.1 NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Le Conseil de l'Université nomme M. **Gérard Boismenu** au titre de doyen de la Faculté des arts et des sciences, pour un deuxième mandat échéant le 31 mai 2016.

CU-582-4.2 POLITIQUE INSTITUTIONNELLE SUR L'UTILISATION DES ANIMAUX EN RECHERCHE ET EN ENSEIGNEMENT (60.3) : ADOPTION D'UNE NOUVELLE VERSION

Le Conseil de l'Université approuve les modifications à la *Politique institutionnelle sur l'utilisation des animaux en recherche et en enseignement (article 60.3)*, selon les dispositions du document **2012-A-2/582<sup>e</sup>/483.1** déposé aux archives.

CU-582-4.3 PRÉSENTATION DES PROJETS IMMOBILIERS

CU-582-4.3.1 PROJET ESPUM AU CENTRE-VILLE : AUTORISATION DE RÉALISER LE PROJET ET DE PROCÉDER AUX APPELS D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS, PAVILLON DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Le Conseil de l'Université :

- sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, approuve la réalisation du projet de construction d'un pavillon pour l'École de santé publique (ESPUM) au centre-ville pour un coût de projet de 90 M\$;
- à la recommandation du Comité exécutif (délibération E-59-4.5) et sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, autorise le vice-rectorat aux finances et aux infrastructures à procéder aux appels d'offres publics nécessaires pour chaque ordre professionnel (architectes, ingénieurs et autres professionnels spécialistes) et pour chaque spécialité, visant l'octroi aux professionnels retenus de contrats pour l'exécution de tous les services professionnels requis, en architecture, ingénierie et autres professionnels spécialistes, pour la conception et la construction du pavillon de l'ESPUM au centre-ville, c'est-à-dire (i) la préparation des plans et devis préliminaires (ii) la préparation des plans et devis définitifs et (iii) la surveillance des travaux, pour un montant pouvant atteindre les 9 M\$.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 582<sup>e</sup> séance  
tenue le 27 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 26 mars 2012

---

CU-582-4.3.2 PROJET OUTREMONT : AUTORISATION DE RÉALISER LE PROJET ET DE PROCÉDER AUX APPELS D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS, PAVILLONS DES SCIENCES ET DES SERVICES

Le Conseil de l'Université :

- sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, approuve la réalisation du projet de construction d'un pavillon des sciences et d'un pavillon connexe de services sur le site de la gare de triage à Outremont pour un coût de projet de 350 M\$;
- à la recommandation du Comité exécutif (délibération E-59-4.4) et sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, autorise le vice-rectorat aux finances et aux infrastructures à procéder aux appels d'offres publics nécessaires pour chaque ordre professionnel (architectes, ingénieurs et autres professionnels spécialistes) et pour chaque spécialité, visant l'octroi aux professionnels retenus de contrats pour l'exécution de tous les services professionnels requis, en architecture, ingénierie et autres professionnels spécialistes, pour la conception et la construction du pavillon des sciences et du pavillon des services sur le site Outremont, c'est-à-dire (i) la préparation des plans et devis préliminaires (ii) la préparation des plans et devis définitifs et (iii) la surveillance des travaux, pour un montant pouvant atteindre les 35 M\$.

CU-582-4.4 COMITÉ SUR L'IMMOBILIER – NOMINATION D'UN MEMBRE

Le Conseil de l'Université nomme M. **Clermont Gignac**, directeur exécutif de la modernisation des Centres hospitaliers universitaires de Montréal, à titre de membre du **Comité sur l'immobilier** pour un mandat de trois ans échéant le 31 mai 2015, en remplacement de M. Michel Plessis-Bélair, démissionnaire.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 582<sup>e</sup> séance  
tenue le 27 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 26 mars 2012

CU-582-5.1 COMITÉ DES PROMOTIONS (4<sup>E</sup> RAPPORT) – PROMOTIONS  
ET PERMANENCE

Le Conseil de l'Université :

- accorde la promotion au 1<sup>er</sup> juin 2012 aux personnes dont les noms paraissent à l'article **3a)** du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/492.1** déposé aux archives;
- n'accorde pas la promotion aux personnes dont les noms paraissent à l'article **3b)** du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/492.1** déposé aux archives;
- nomme professeur agrégé avec permanence au 1<sup>er</sup> juin 2012 la personne dont le nom apparaît à l'article **3c)** du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/492.1** déposé aux archives.

CU-582-5.2 COMITÉ DES PROMOTIONS (3<sup>E</sup> RAPPORT) – PROMOTIONS  
ET PERMANENCE

Le Conseil de l'Université :

- accorde la promotion au 1<sup>er</sup> juin 2012 aux personnes dont les noms paraissent à l'article **3a)** du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/495.1** déposé aux archives;
- accorde la promotion accélérée au 1<sup>er</sup> juin 2012 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 2b) du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/495.1** déposé aux archives;
- n'accorde pas la promotion aux personnes dont les noms paraissent à l'article **3c)** du rapport **2012-A-2/582<sup>e</sup>/495.1** déposé aux archives.

CU-582-5.3 ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE – RECOMMANDATION AU CONSEIL DE  
NOMMER UN MEMBRE À L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE (REPRÉSENTANT  
DU PERSONNEL-CADRE ET PROFESSIONNEL)

Le Conseil de l'Université, nomme M. **Pierre Ménard-Tremblay**, membre de l'Assemblée universitaire, à titre de représentant des cadres et des membres du personnel professionnel, pour un mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2016.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 582<sup>e</sup> séance  
tenue le 27 février 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 26 mars 2012

---

CU-582-5.4 NOMINATION AU COMITÉ DE RETRAITE

Le Conseil de l'Université renouvelle le mandat de MM. **Richard Dumont, Jean-Pierre Le Clerc** et **Yves Lépine** au sein du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

CU-582-6.1 RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le Conseil de l'Université prend acte du rapport financier intérimaire au 31 décembre 2011 selon les dispositions apparaissant au document **2012-A-2/582<sup>e</sup>/486** déposé aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot